

Du Gymnase industriel au Lycée Polyvalent Louise Weiss



Histoire des établissements d'enseignement
secondaire du Val d'Argent



En septembre 2009, le lycée polyvalent Louise Weiss a fêté ses 130 années d'existence et les 50 ans de sa section bûcherons.

A cette occasion, le service Archives & Patrimoine du Val d'Argent vous propose de redécouvrir l'histoire des établissements d'enseignement secondaire dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines, sous la forme du présent diaporama.

Celui-ci a été réalisé à la fin du 1^{er} semestre 2010. Il s'appuie sur les travaux de recherche documentaire, réalisés par les classes de 1^{ère} Littéraire et de la section bûcherons du Lycée polyvalent Louise Weiss de Sainte-Marie-aux-Mines, dans le cadre de Travaux Personnels Encadrés (TPE). Le présent diaporama est le fruit de leurs recherches.

David BOUVIER
Archives & Patrimoine
du Val d'Argent

I.

Les premières écoles secondaires
dans le Val d'Argent
(1834-1870)

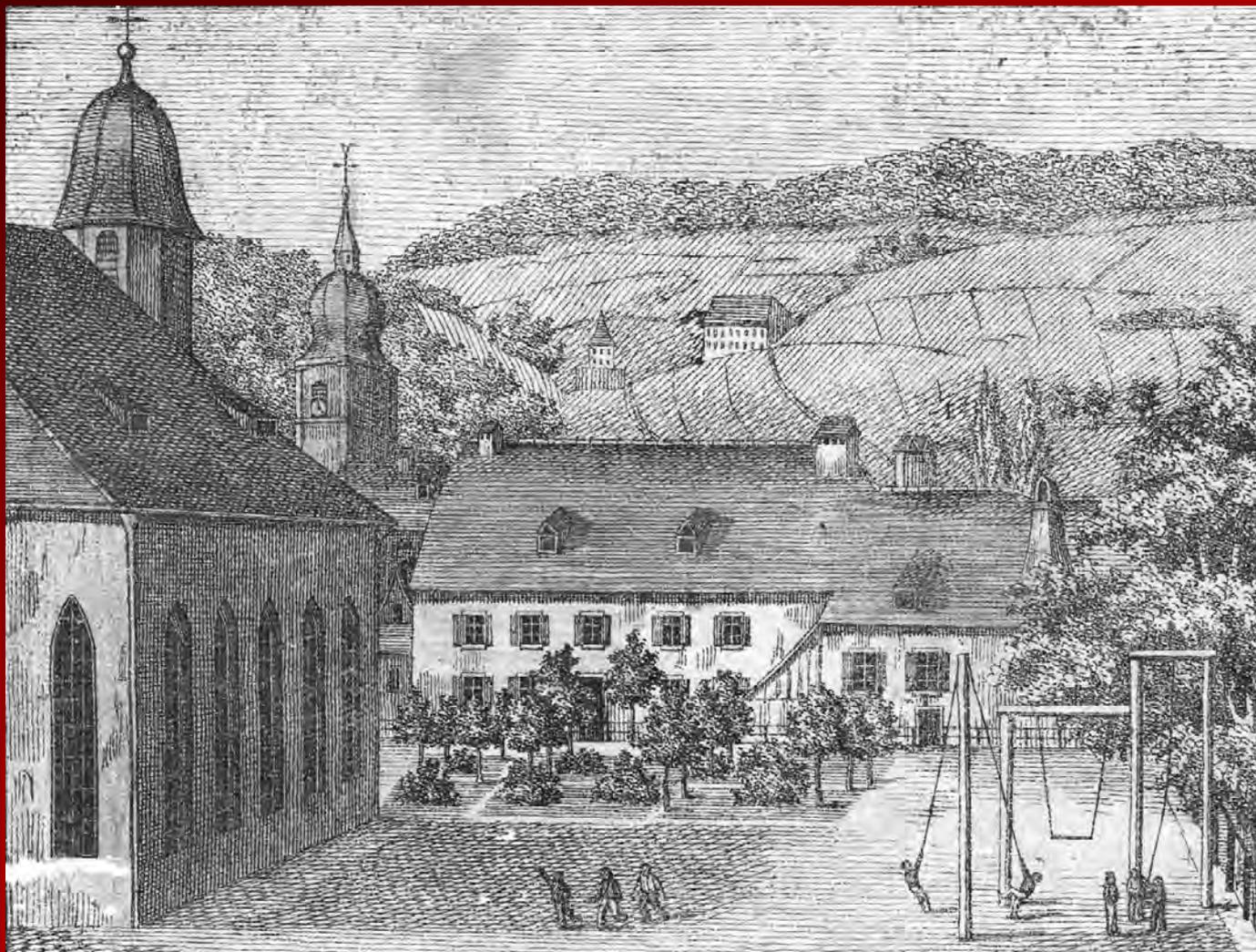
Jusqu'en 1830, l'enseignement est essentiellement donné dans les écoles paroissiales du Val d'Argent. On y dispense un enseignement élémentaire, organisé depuis la 2^e moitié du 16^e siècle.

Jardin du Temple réformé de Sainte-Marie-aux-Mines vers 1820-1830.

La présence d'enfants et de balançoires souligne la proximité du temple avec la maison d'école paroissiale réformée.

Cette première école fut bâtie à proximité de l'actuel consistoire dans les années 1560, en bordure de la rue de la Liberté à Sainte-Marie-aux-Mines.

Ce quartier porte le nom de Schulberg, « l'école sur la montagne »



Pour poursuivre leurs études, les élèves doivent quitter le Val d'Argent pour étudier dans les collèges, les lycées ou les pensionnats de la région. Frédéric Schoubart, né à Sainte-Marie-aux-Mines en 1802, a un parcours représentatif de la jeunesse industrielle de l'époque...

« J'ai quitté la maison très jeune parce qu'à Sainte Marie, on avait aucun moyen d'instruction ; et comme dans les lycées, on apprenait que l'exercice pour fournir des soldats à Napoléon, mes parents m'ont mis en 1813 en pension à Aarau. J'y suis resté 3 ans, j'ai été ensuite une année en pension à Genève [en 1820] et 3 ans à Strasbourg. Dans toutes ces pensions, l'instruction était très faible : on allait en classe 6 heures par jour, le reste du temps on était entièrement libre, on n'avait pas de devoirs à faire hors des classes.

De Strasbourg, j'ai été chez M. Phulpin à Sainte-Croix-aux-Mines pour apprendre la filature. En 1822, j'ai fait mon tour de France – Paris, Marseille – avec mon cousin Daniel Klinrath, je suis alors revenu à la filature. En 1825, j'ai été pendant 3 mois dans la maison Hartmann à Paris, je suis encore resté 9 mois dans cette ville pour suivre les cours du Conservatoire et de la Sorbonne. Ensuite, j'ai été pendant 3 mois en Angleterre et de là je suis revenu à Sainte-Croix-aux-Mines en 1826 pour diriger la filature ».



Portrait et extrait du Livre de raison de Frédéric Schoubart (1802-1879).

Pour remédier au problème, un Gymnase industriel est créé le 24 juillet 1834 par la ville de Sainte-Marie-aux-Mines, sous l'impulsion donnée par le pasteur réformé Louis Frédéric Goguel (1806-1880) qui en devient le premier directeur.

Ce collège propose une formation scientifique aux élèves, avec des cours de chimie, de mathématiques et de mécanique, dans le but de former les futurs cadres de l'industrie textile du Val d'Argent. Il est financé par les frais d'écolage supportées par les familles du patronat local.

Cependant, faute d'effectifs suffisants, ce 1^{er} collège ferme ses portes quelques années plus tard, vers 1840.

Installation du Gymnase industriel

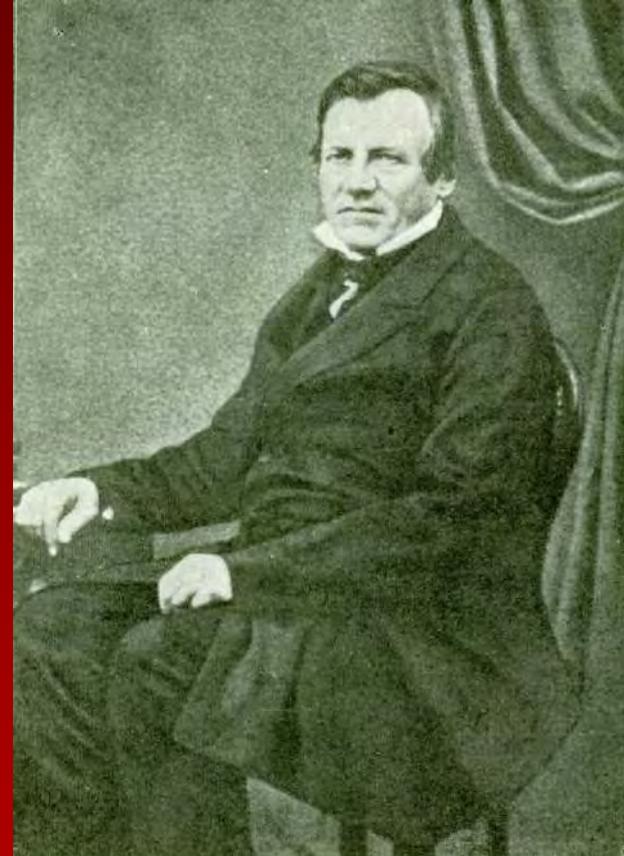
établi en la ville de Sainte-Marie-aux-mines.

Ce jour'hui vingt quatre juillet mil huit cent trente quatre, en la grande salle de l'hôtel de la Mairie à Sainte-Marie-aux-mines, deux heures de relevée, sur l'invitation qui a été faite par M. Lespès, maire, à l'effet de procéder à l'ouverture du Gymnase industriel en cette ville, furent présents :

Installation du Directeur du Gymnase.

Ce jour d'hui dix sept Octobre mil huit cent trente six
nous M^r: Froppe, Adjoint au Maire, remplissant les
fonctions de Président de la Commission administrative du
Gymnase, — vu les art: 1. & 2. des délibérations de la susdite
Commission, en séance du 29. Septembre dernier, nous sommes
rendu au Gymnase, accompagné de M^{rs}: Hypp^e Petibérier
Jacq^s. Blech, et Édmond Mohler, membres de la susdite
Commission, où étant, nous avons proclamé en présence des
Professeurs et élèves du gymnase, M^r: le Pasteur Goguel
Directeur & l'avons revêtu de tous les droits et attributions
qui lui sont délégués dans cette fonction; le tout conformément
aux dispositions des susdites délibérations.

De tout quoi, nous avons dressé le présent acte, qui a été
signé avec nous par M^{rs}: les membres de la Commission
présents et M^{rs}: les Professeurs, après lecture faite. —



Le premier directeur du Gymnase
industriel est le pasteur **Louis Frédéric
Goguel**.

Né à Montbéliard en 1806, il entre au
séminaire protestant de Strasbourg en
avril 1820 à l'âge de 14 ans. En 1832, il
devient pasteur de la paroisse réformée
de Sainte-Marie-aux-Mines. Il exercera
cette charge jusqu'à son décès survenu
en 1880.

Tableau des études du gymnase Avril 1836

heures	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8	1 ^{er} fiquet calcul 2 ^e firtsch français 3 ^e Seiler français	Seiler allemand fiquet calcul firtsch histoire	fiquet dessin firtsch français Seiler français	Goguel chimie firtsch français Seiler français	fiquet calcul firtsch français Seiler français	Seiler allemand fiquet dessin firtsch histoire ou exercices intellectuels
9	1 ^{er} firtsch français 2 ^e Goguel géographique 3 ^e fiquet calcul	Goguel chimie firtsch français fiquet calcul	fiquet dessin firtsch français Seiler français	Goguel physique firtsch français Seiler français	Goguel physique firtsch français Seiler français	firtsch histoire fiquet dessin Goguel géographique <small>pour la 3^e catégorie intellectuels</small>
10	1 ^{er} firtsch histoire 2 ^e fiquet calcul 3 ^e Goguel géographique	Goguel } histoire Goguel } naturelle fiquet dessin	Seiler allemand firtsch histoire fiquet calcul		Goguel } & } religion Bader }	Goguel } histoire " } naturelle
2	1 ^{er} } 2 ^e } Seiler calligraphie 3 ^e }	Bader } & } religion Goguel }	Seiler calligraphie		Seiler allemand Goguel géographique fiquet dessin	Seiler calligraphie
3	1 ^{er} fiquet dessin 2 ^e Seiler allemand 3 ^e firtsch allemand	firtsch français fiquet dessin Seiler écriture	fiquet calcul Seiler allemand firtsch allemand		firtsch français fiquet calcul Seiler écriture	fiquet calcul Seiler allemand firtsch allemand
4	1 ^{er} fiquet calcul 2 ^e Seiler allemand 3 ^e firtsch allemand	firtsch histoire fiquet dessin Seiler français	fiquet calcul Seiler allemand firtsch allemand		firtsch français fiquet calcul Seiler français	fiquet calcul firtsch histoire Seiler français

Souscription,

pour un Cours de Chimie.

Cours de Chimie, appliquée à la Teinture,

qui aura lieu les Lundi et Vendredi de Chaque
Semaine, à 6 heures du Soir, dans la Salle de
Chimie du Gymnase. —

La Durée du Cours, sera de 4 à 5 Mois,
Prix: F. 12. — Le produit, en sera consacré
à l'agrandissement du Laboratoire de Chimie,
du Gymnase industriel de St. Marie-aux-Mines.

Le Cours commencera le Lundi 7. Novemb. prochain.

Les Leçons auront pour but, de faire connaître
les principaux phénomènes chimiques, principalement
dans leur rapport avec la Teinture et les Drogues
tinctoriales. Elles pourront mettre à même, ceux
qui les auront suivies avec attention, de lire avec
fruit tous les ouvrages de Chimie. —

St. Marie-aux-Mines le 13 Octobre 1836. —

Le Maire



Action de l'Eau de Chaux sur le Chromate
de plomb.

coton.



Chromate de plomb.



Chromate de plomb
+ Eau de Chaux.

soie.



Chromate de plomb



Chromate de plomb
+ Eau de Chaux.

Les cours de chimie visent à fournir aux élèves un enseignement pratique, utilisable pour la teinture des matières textiles.

Ci-contre : appel à souscription pour les cours de chimie.

Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines, article 1 R 20

Ci-dessus : cours appliqués de teinture vers 1836-1840.

Bibliothèque société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines, article n°386.

École supérieure industrielle
de S.^{te} MARIE^{a/m.}

Distribution solennelle des Prix
De l'année scolaire 1838-39.

2.^e Classe.

Prix de *Sciences physiques et naturelles*
mérité par l'Élève *Cyprien Charles*



Le Maire
Président du Comité d'instruction.

N. Prapriel

Avec le fort développement de l'industrie textile locale au milieu du 19^e siècle, les besoins d'un nouveau collège s'expriment à nouveau. En 1863, une école professionnelle, appelée collège spécial, ouvre ses portes dans l'ancienne maison commune d'Alsace, place de la Fleur.

Mais avec l'annexion de l'Alsace par l'Empire allemand, la convention qui régit le fonctionnement de cet établissement arrive à expiration. Le 8 août 1871, la fermeture du collège spécial devient officielle. Aussitôt, une pétition signée par 83 chefs de famille demande sa réouverture. L'administration allemande prend les choses en main et envoie des enseignants à Sainte-Marie-aux-Mines. Ce sont tous des Alsaciens-Lorrains.

En 1872, le collège devient un Realgymnasium, c'est-à-dire un collège classique avec prépondérance des matières littéraires. 97 élèves répartis en 5 classes y suivent un enseignement comprenant des cours de latins et de grec.

1^{er} page

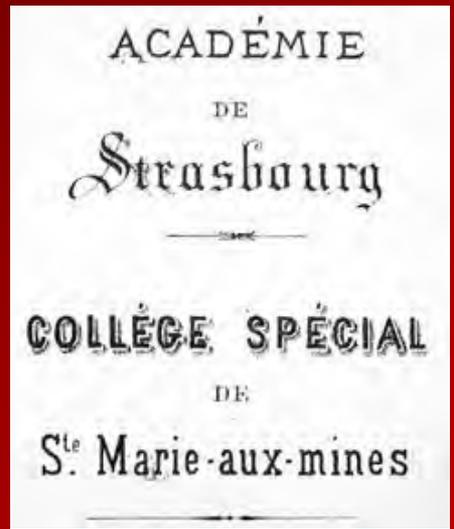
Projet d'établissement d'une école Supérieure à S^{te} Marie aux mines.

Programme de l'enseignement.

Cours obligatoires:

- 1^o Langue française - Style épistolaire - littérature,
- 2^o Langue allemande - — idem — idem.
- 3^o Géographie,
- 4^o Histoire,
- 5^o arithmétique.

-
- 6^o Géométrie, (éléments de)
 - 7^o dessin linéaire et levé, id
 - 8^o arpentage - levé des plans, id
 - 9^o physique - chimie, id
 - 10^o mécanique. id



Programme des matières
à enseigner et papier à
en-tête du collège
spécial, en 1863.



Le collège spécial occupe une partie des locaux de l'ancienne maison commune de Sainte-Marie Alsace (actuelle pharmacie de la Tour à Sainte-Marie-aux-Mines), comme l'atteste la présence d'une cloche pour l'appel des collégiens sur le dessin de ci-dessous, daté de 1854.

Vue de l'ancienne maison commune d'Alsace, lithographiée par Jardel en 1850 (ci-contre) et dessinée par François Joseph Stumpff en 1864 (ci-dessous).

Bibliothèque Société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines, cahiers Lesslin, article Af 1)



II.

Le collège des garçons
de la rue Osmont

(1876-1945)



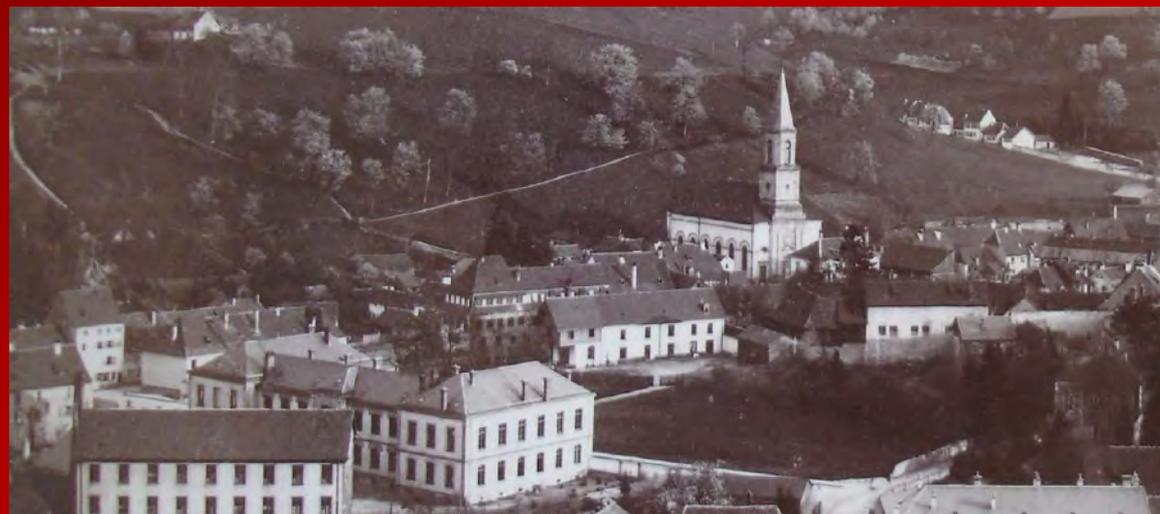
Portrait d'Eugène Mülhenbeck (ci-dessus)
Archives Société industrielle de Sainte-
Marie-aux-Mines

En 1876, le maire de Sainte-Marie-aux-Mines Eugène Mülhenbeck entreprend les démarches pour la construction d'un nouveau bâtiment, car les locaux de l'ancien collège place de la Fleur sont jugés trop vétustes et mal adaptés. La construction d'un nouveau collège – l'actuel lycée de Sainte-Marie-aux-Mines – est prévue sur un terrain vierge, appartenant à la famille Osmont. La famille accepte de vendre le terrain mais demande à ce que la rue qui sera aménagée devant le collège porte le nom de rue Osmont.

Vue sur le collège (actuel lycée) et les terrains vierges appartenant à la famille Osmont, en 1885.

Quelques années plus tard, la municipalité rachètera une partie de ces terrains pour y construire les bains municipaux et le théâtre de Sainte-Marie-aux-Mines.

Archives départementales du Haut-Rhin, article Pf 566.



Mais dans les mois qui suivent, des élections municipales amènent aux affaires une nouvelle majorité qui se montre hostile à l'enseignement du latin et du grec. Son chef de file le docteur Duclout s'oppose au maire Muhlenbeck. La querelle entre les deux clans est virulente et le projet de construction du nouveau bâtiment est pris en otage. Pour le docteur Duclout, pas question d'un nouvel édifice si on ne transforme pas le Realgymnasium en une Realschule c'est-à-dire un collège scientifique sans latin.

Pourtant, la construction du bâtiment débute en 1878. Le 21 septembre 1879, 104 élèves emménagent dans le nouveau bâtiment de la rue Osmont. Il est doté d'un parc botanique et d'une salle de gymnastique ouverte en 1882. En 1889, la querelle entre partisans et opposants au latin et au grec trouve une solution. L'établissement devient un collège scientifique (Realschule) où les langues mortes sont proposées en option dans toutes les classes. Il est réservé aux garçons de la bourgeoisie locale. L'option latin-grec est encore proposé dans l'établissement de nos jours.

Affiches annonçant la construction d'un Realgymnasium, en mars 1877, devenu une Realschule 8 mois plus tard...

Vergebung von Hoch-Bauten.
Gemeinde Markkirch.

Neubau
enes
Realprogymnasiums.

Am Samstag den 31. März 1877, um 2 Uhr Nachmittags, wird auf dem Rathhause in Markkirch zur öffentlichen Verloofung der Neuarbeiten eines Realprogymnasiums in zwei Loosen durch versiegelte Submission geschrieben werden:

Das erste Loos besteht in Erd-, Mauer-, Zimmer-, Schmied-, Dachdecker- und Blechenerarbeiten.
Das zweite Loos, in Schreiner-, Glaser-, Schlosser- und Malerarbeiten.

Betrag veranschlagt zusammen 151,630 M. 72 Pf.
Kenntniß von Plänen und Kostenbest. kann im Bürgermeisterramte von Markkirch und im Bureau des unterzeichneten Architekten in Strassburg, Kaufhausgasse, Nr. 2, genommen werden.
Strassburg, den 3. März 1877.

Der Architekt, J. A. Brion.

ADJUDICATION DE TRAVAUX COMMUNAUX.

Commune de Sainte-Marie-aux-Mines.

CONSTRUCTION
D'UN
RÉALPROGYMNASE.

Samedi le 31 mars 1877, à 2 heures de l'après-midi, il sera procédé, par voie de soumissions cachetées, à l'adjudication des travaux de construction d'un Realprogymnase, formant deux lots:

Le premier lot comprend les travaux de terrassement, maçonnerie, charpente, gros fers, couverture et ferblanterie.
Le deuxième lot, les travaux de menuiserie, vitrerie, serrurerie et peinture.

Estimation des travaux montant ensemble à 151,650 M. 72 Pf.
Les plans, devis et cahier des charges sont déposés au secrétariat de la Mairie de Sainte-Marie-aux-Mines, où les amateurs pourront en prendre connaissance, ainsi qu'au bureau de l'architecte soussigné, rue de la Douane, 2
Strasbourg, le 5 mars 1877.

L'architecte, J. A. BRION.

Architecte, typographe et lithographe, place Saint-Denis, 8. — 771

Vergebung von Hoch-Bauten.
Gemeinde Markkirch.

Neubau einer Realschule.

Am Samstag den 5. Januar 1878, um 9 1/2 Uhr Morgens, wird auf dem Rathhause in Markkirch zur öffentlichen Verloofung der Neuarbeiten einer Realschule durch versiegelte Submission geschrieben werden:

1. Loos. — Erd-, Mauer-, Zimmer-, Schmiedarbeiten	M. 84,128 21 Pf.
2. Loos. — Dachdecker- und Blechenerarbeiten	7,324 21
3. Loos. — Schreiner-, Glaser- und Malerarbeiten (dieses Loos wird in einem später anzuzeigenden Termin vergeben).	
4. Loos. — Turnhalle, Abtritt, Umzäunungen	20,927 68
5. Loos. — Eisengitter	3,080 16

Kenntniß von Plänen und Kostenbest. kann im Bürgermeisterramte von Markkirch und im Bureau des unterzeichneten Architekten in Strassburg, Weisßbühlstraße, Nr. 58, genommen werden.
Strassburg, den 6. Dezember 1877.

Der Architekt, J. A. Brion.

ADJUDICATION DE TRAVAUX COMMUNAUX.

Commune de Sainte-Marie-aux-Mines.

CONSTRUCTION
D'UNE
REALSCHULE.

Samedi le 5 janvier 1878, à 9 1/2 heures du matin, il sera procédé, par voie de soumissions cachetées, à l'adjudication des travaux de construction d'une Realschule:

1 ^{er} lot. — Terrassement, maçonnerie, charpente, gros fers	M. 84,128 21 Pf.
2 ^e lot. — Couverture et ferblanterie	7,324 21
3 ^e lot. — Menuiserie, vitrerie, peinture, serrurerie. (Ce lot sera adjugé à une époque à fixer prochainement.)	
4 ^e lot. — Gymnastique, latrines, clôture	20,927 68
5 ^e lot. — Grille en fer	3,080 16

Les plans, devis et cahier des charges sont déposés au secrétariat de la Mairie de Sainte-Marie-aux-Mines, où les amateurs pourront en prendre connaissance, ainsi qu'au bureau de l'architecte soussigné, faubourg National, 58.
Strasbourg, le 6 décembre 1877.

L'architecte, J. A. BRION.

Architecte, typographe et lithographe, place Saint-Denis, 8. — 771

Vue sur le collège de la rue Osmont en 1883. La zone de chantier, créée à l'époque de la construction du bâtiment (1878-1879), est encore visible sur la gauche à l'emplacement de l'actuel parc slovène.

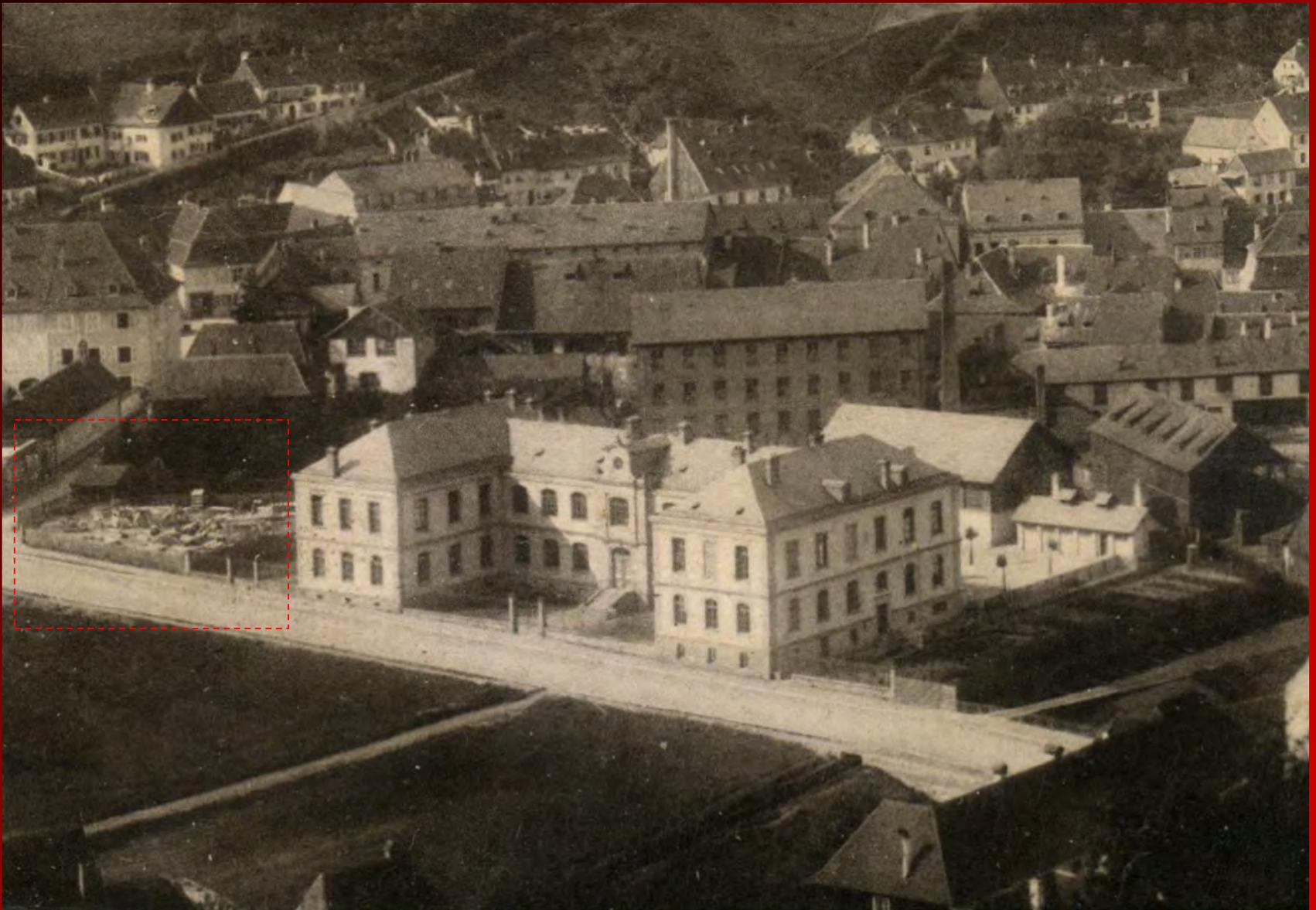


Photo David Cellarius en 1883 – Reproduction Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines.

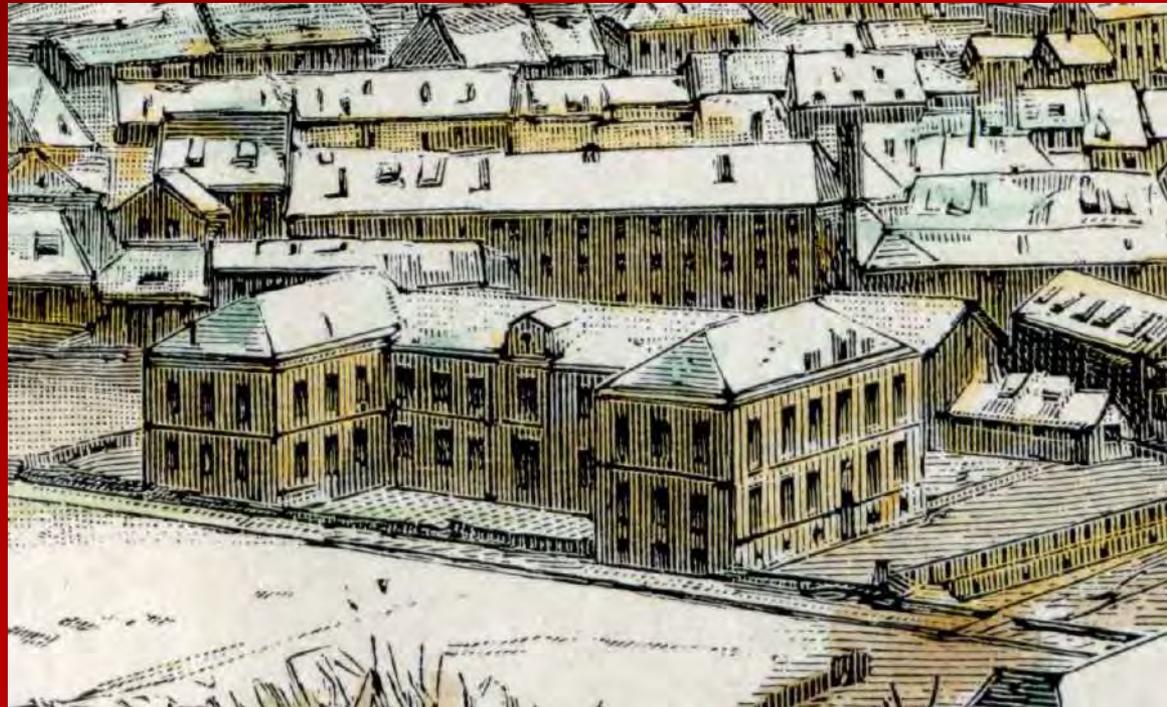


L'école des garçons rue Narbey à Sainte-Marie-aux-Mines (ci-contre), construite en 1867-1868, est construite sur le même modèle architectural que le collège / lycée de la rue Osmont, bâti en 1877-1878 (ci-dessous).

Pour la conception des deux bâtiments, les architectes se sont inspirés de l'architecture des lycées classiques et des écoles normales françaises. L'architecture d'influence française du collège / lycée de la rue Osmont peut paraître surprenante à une époque où l'Alsace et la Moselle sont annexées à l'Allemagne depuis 1871.

Ci-dessus :

École des garçons de la rue Narbey en 1883 – Archives départementales du Haut-Rhin, article Pf 566.



Ci-contre :

Collège / lycée de la rue Osmont à Sainte-Marie-aux-Mines. Lithographie de Taylor vers 1888-1889 – Reproduction Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines.



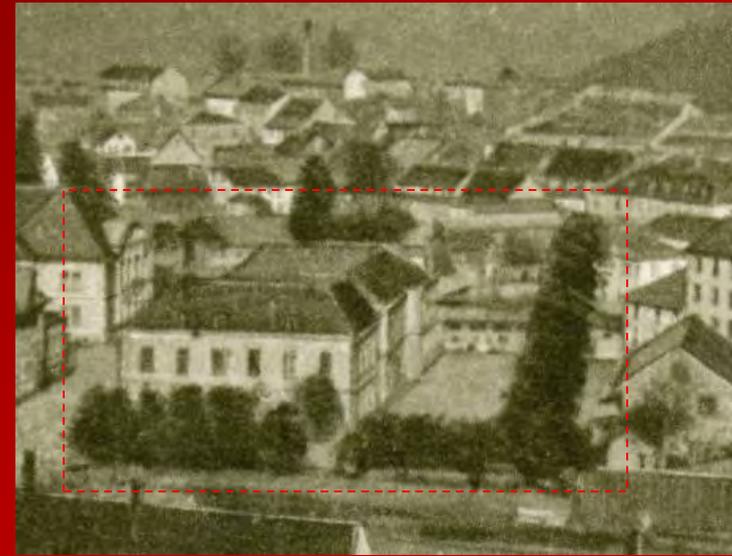
Ci-contre à gauche

Détail d'une photo prise en 1885. Un parc botanique est visible dans la cour arrière du collège de la rue Osmont.

Archives départementales du Haut-Rhin, article Pf 566.

Ci-dessous

Dans les années 1930, le parc botanique a en partie disparu. Il reste cependant les rangées d'arbres plantées quelques décennies plus tôt.



Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines, série Fi, détail photo n°80



Ci-contre à gauche

En 1961, la cour du collège / lycée est bitumée pour être transformée en plateau sportif. Du jardin botanique, il subsiste aujourd'hui le séquoia géant.

Archives services techniques de Sainte-Marie-aux-Mines, article 5 D 1.



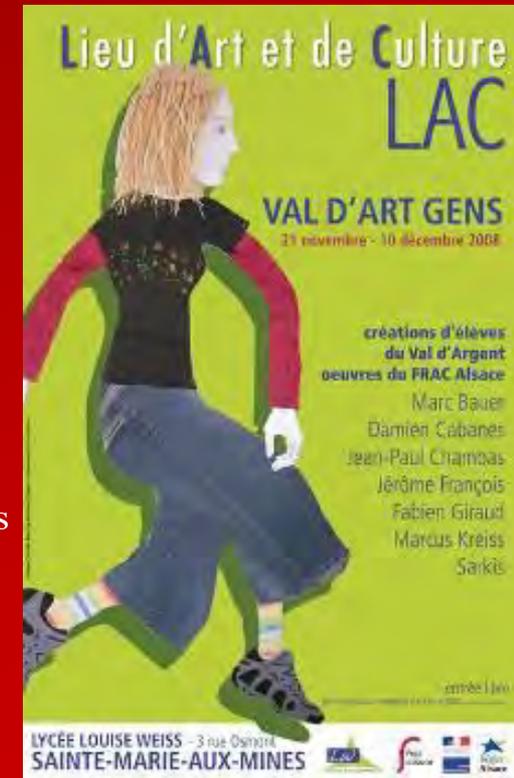
Archives services techniques de Sainte-Marie-aux-Mines, article 5 D 1.



Vues extérieure et intérieure du gymnase dans les années 1950, construit en 1882 à l'arrière du collège / lycée de la rue Osmont. Avec l'ouverture d'un nouveau gymnase rue d'Untergrombach en septembre 2000 à Sainte-Marie-aux-Mines, le gymnase de la rue Osmont fut désaffecté.

En 2007-2008, l'ancien gymnase fut transformé en Lieu d'Art Contemporain (LAC).

Inauguré en novembre 2008, le LAC accueille toute l'année des manifestations, des expositions et des œuvres d'art, produites par les artistes régionaux et des élèves de la section arts plastiques du lycée Louise Weiss.





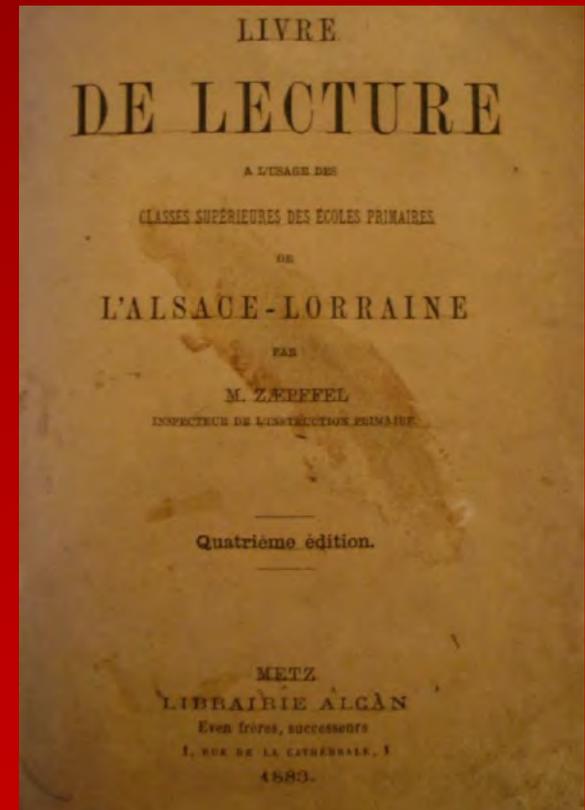
Archives musée de l'école d'Echery à Sainte-Marie-aux-Mines.

Élèves scolarisés à l'école des garçons de la rue Narbey à Sainte-Marie-aux-Mines, vers 1905-1910. Une partie d'entre eux seulement poursuivra leurs études au sein du collège / lycée de la rue Osmont. L'école de la rue Narbey et le collège de la rue Osmont sont strictement réservées aux garçons.

A l'époque de l'Annexion allemande (1871-1914), l'enseignement secondaire est – tout comme l'enseignement primaire – germanisé. A partir de 1874, l'allemand devient officiellement la langue à utiliser au sein des établissements scolaires. Cependant, la langue française est tolérée dans une certaine mesure. Elle est enseignée dans les établissements secondaires en tant que langue étrangère, jusqu'en 1914.



Livret pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture de l'allemand gothique du 19e siècle, appelé Sütterlin Schrift.



Livret pour l'apprentissage du français dans établissements d'Alsace Moselle, édité en 1883.

En 1919, l'Alsace redevient française. Joseph Charles, nommé proviseur du collège des garçons dès 1919, a pour mission de franciser l'enseignement. Outre l'usage obligatoire de la langue française, il introduit la notation des devoirs sur 20, les compositions trimestrielles et le tableau d'honneur.

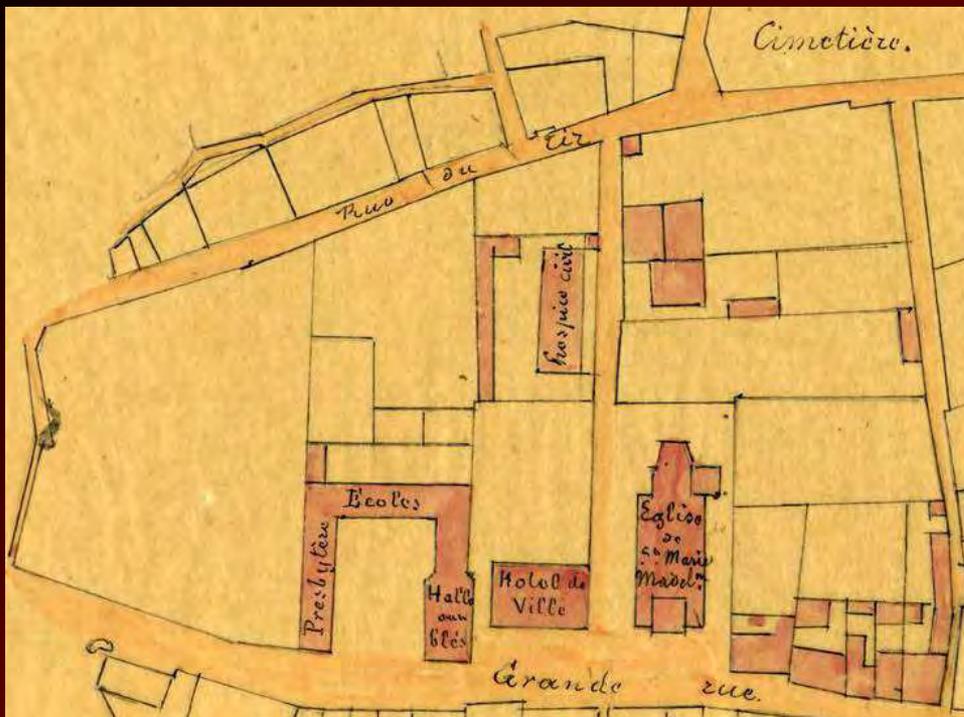
En septembre 1940, c'est un tout autre enseignement qui est proposé par les Nazis, arrivés dans la région en juin 1940. Le français est interdit, l'allemand devient obligatoire. Les cours dispensés dans les établissements scolaires visent à l'embrigadement militaire des enfants, toutes classes d'âge confondues.

Ce n'est qu'à la rentrée 1945 que le système éducatif français s'imposera définitivement au sein des établissements scolaires du territoire.

III.

Les écoles secondaires pour les jeunes filles (1865-1954)

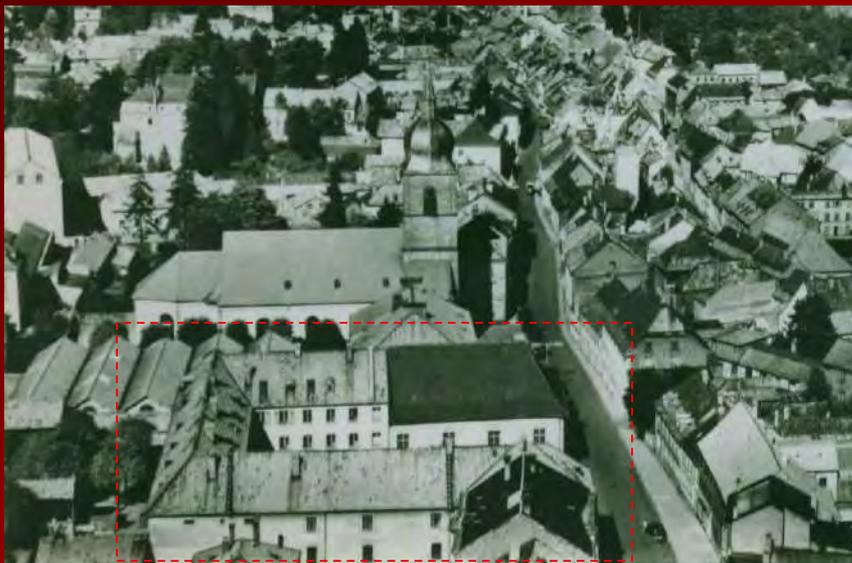
De leur côté, les jeunes filles fréquentent la « Höhere Töchterschule », située dans le bâtiment de l'ancien couvent des cordeliers à Sainte-Marie-aux-Mines. Elle reprend le modèle des écoles primaires supérieures françaises, organisé par la loi Duruy de 1865. Accueillant des jeunes femmes de 12 à 16 ans, l'école supérieure des filles propose une section ménagère à ses élèves et dispense des cours de tricot et de couture. Les filles sont autorisées à fréquenter le collège des garçons dès 1919, mais seule une poignée d'entre elles suivent ce cursus.



Plan du quartier de la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines en 1836, établi à partir du plan cadastral. Le bâtiment en forme de U à côté de l'Hôtel de ville fut construit après 1833 sur le site de l'ancien couvent des cordeliers, créé en 1619.

Ce nouveau bâtiment abritait à l'origine le presbytère de la paroisse de la Madeleine, des écoles et une Halle aux Blés. Avec l'organisation des écoles primaires supérieures en 1865, ce bâtiment accueille – en plus des classes maternelles et primaires – des classes d'enseignement secondaires pour les jeunes filles. Elles y reçoivent un enseignement pratique dans le cadre de la section ménagères.

Plan du quartier de la mairie en 1836 sur calque – Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines, fonds Degermann, article n°3819.



Vue sur l'ancien couvent, sur une carte postale des années 1950 – Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines, série Fi n°75.



Vue sur l'ancien couvent avant démolition, vers 1974 – Archives Val d'Argent Habitat.

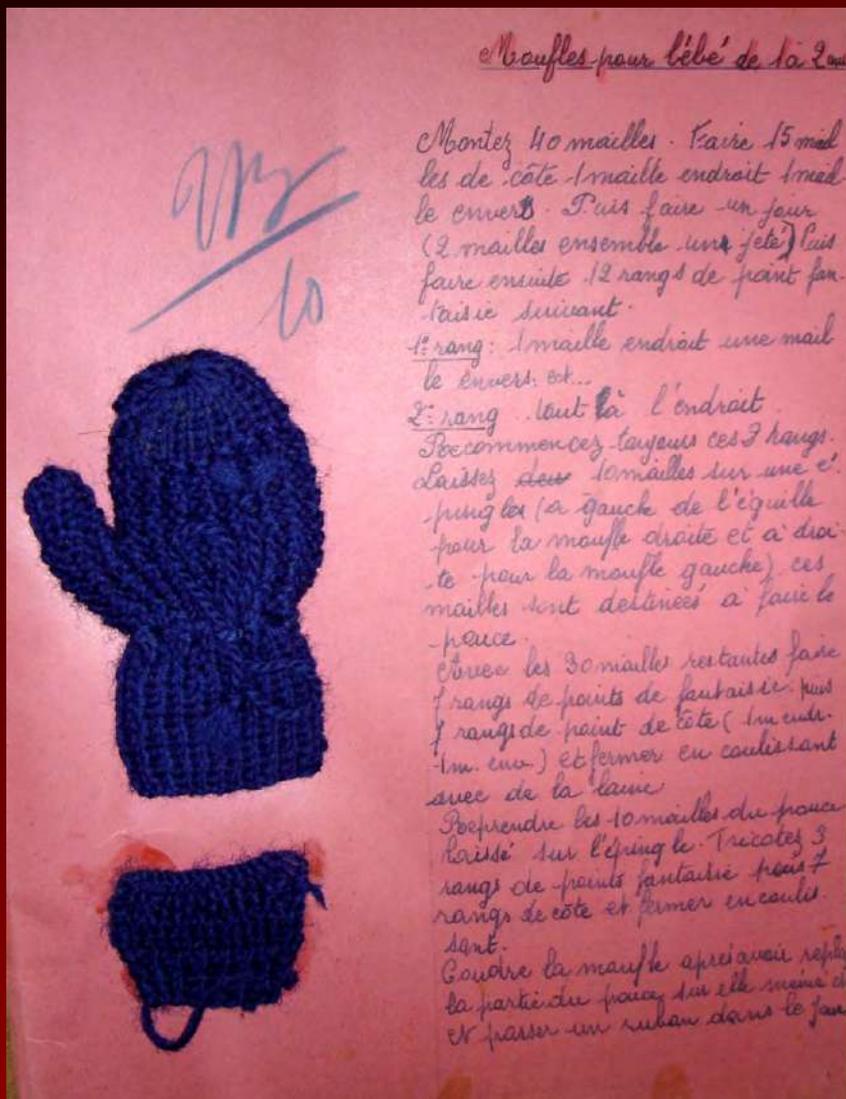
Jeunes filles fréquentant la « Höhere Tochter Schule » ou école primaire supérieure de filles en 1912.



Jeunes filles fréquentant l'école primaire supérieure / collège de filles en 1938. Il est particulièrement intéressant de comparer les photos de classes du début du 20^e siècle avec des photos plus contemporaines. Sur les photos anciennes, les classes comptent un grand nombre d'élèves, les enfants ont des visages crispés. Sur les photos plus récentes, les classes sont moins chargées et les élèves sont également plus souriants. Cette évolution – qui traduit un enseignement plus épanouissant pour les élèves– est visible sur les photographies, et est particulièrement précoce sur les photos de classe de jeunes filles.



Du 19^e siècle jusqu'à la fin des années 1930, l'éducation des filles est axée sur un enseignement pratique.
 Au programme : tricot, couture et arts ménagers...



Cours de tricot d'une jeune fille d'Echery vers 1930 – Archives musée de l'école d'Echery à Sainte-Marie-aux-Mines.



Coussinet cousu par une jeune fille – Archives musée de l'école d'Echery à Sainte-Marie-aux-Mines.



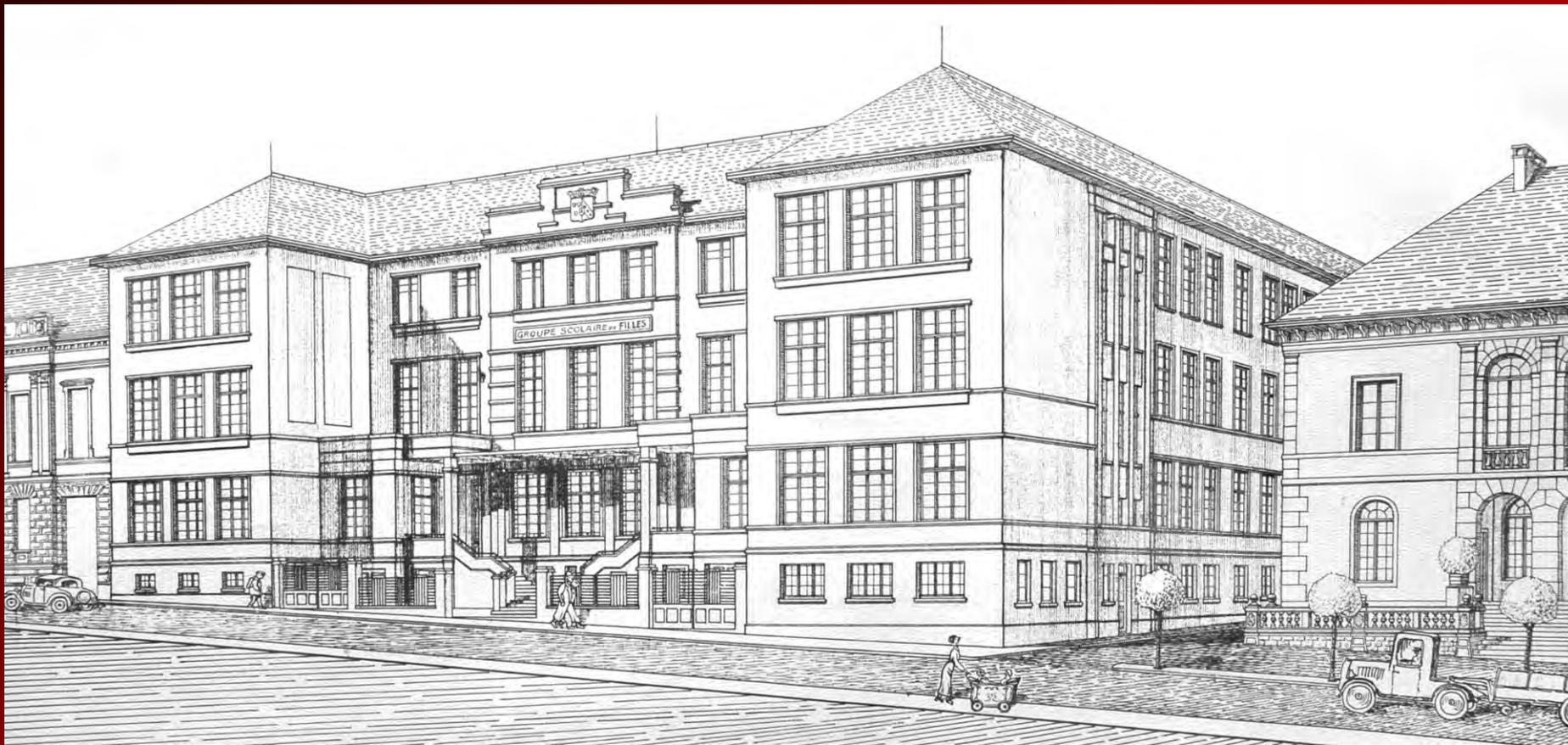
Cet ouvrage est encore un best-seller en 1965...

Archives musée de l'école d'Echery à Sainte-Marie-aux-Mines

En 1935, la municipalité sainte-marienne projette de rassembler dans un seul établissement, toutes les classes maternelles, primaires et secondaires pour filles. Mais suite à l'annulation de crédits, le projet n'est pas réalisé. En 1945, l'école supérieure des filles prend la dénomination de Collège Moderne de Jeunes Filles. En 1954, ce collège des filles fusionne avec celui des garçons, qui prend la dénomination de collège mixte de Sainte-Marie-aux-Mines. Dès lors, les filles seront un peu plus nombreuses à suivre les cours rue Osmont.

Cependant, des classes continuent de fonctionner jusqu'au début des années 1970 dans l'ancien couvent des cordeliers. Y sont maintenues des classes d'enseignement primaire et celles des sections ménagères. Désaffectés au milieu des années 1970, les bâtiments de l'ancien couvent sont démolis en 1975, pour la construction des HLM « Les Genêts ».

Dès 1935, la municipalité de Sainte-Marie-aux-Mines envisage de restructurer les bâtiments de l'ancien couvent des cordeliers en un nouveau groupe scolaire pour filles. Situé à côté de la mairie de Sainte-Marie-aux-Mines, ce nouveau bâtiment devait regrouper toutes les classes maternelles, primaires et secondaires fréquentées par les jeunes filles. Faute de crédits suffisants, ce projet sera annulé à la fin des années 1930.



Projet de groupe scolaire des filles. Plan dressé par l'architecte municipal Eugène Cunrath en 1936 – Archives services techniques de Sainte-Marie-aux-Mines.

Classe de 6^e fréquentant le collège de garçons de la rue Osmont, novembre 1949 (enfants nés vers 1938). Bien qu'elles soient autorisées à fréquenter le collège des garçons depuis 1919, la majorité des filles suit l'enseignement pratique dispensé par le collège des jeunes filles. Sur la présente photo, une seule fille est présente dans la classe de 6^e de la rue Osmont, où les garçons sont majoritairement représentés.



Classe de 3^e fréquentant l'école supérieure des filles, année scolaire 1951-1952 (filles nées vers 1937-1938). En 1945, l'école supérieure des filles prend la dénomination de Collège Moderne de Jeunes Filles. En 1954, le Collège Moderne de Jeunes filles fusionne avec celui du collège des garçons. A partir de cette date, les filles seront un peu plus nombreuses à fréquenter le cursus classique proposé à l'établissement de la rue Osmont, appelé désormais Collège Mixte de Sainte-Marie-aux-Mines.



Classe de jeunes filles du collège du couvent des cordeliers, année scolaire 1960-1961 (filles nées vers 1948)



L'une des dernières rentrées scolaires dans les bâtiments de l'ancien couvent des cordeliers, au début des années 1970.



IV.

Des cours de perfectionnement au
collège d'enseignement technique
(1871-1970)

Suite à l'Annexion de 1871, l'ancien collège spécial de Sainte-Marie-aux-Mines est devenu dans un premier temps un collège classique puis scientifique, réservée à la bourgeoisie locale. Cependant les classes ouvrières n'ont pas été oubliées. Dès sa création en 1871, la société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines organise des cours du soir, où les apprentis peuvent s'initier au dessin industriel. Financés par le patronat local, ces cours de dessin sont assurés par le professeur Hochtstuhl à l'école Narbey, puis dans les nouveaux locaux de la société industrielle rue Mulhenbeck, construits en 1903.

Par la suite, ce sont les pouvoirs publics qui prennent le relais de l'initiative privée. En 1899, le maire de Sainte-Marie-aux-Mines Frédéric Dittmar organise des cours de perfectionnements pour les ouvriers de 14 à 17 ans. Par un arrêté municipal de 1922, leur fréquentation devient obligatoire pour la classe d'âge concernée. Ces cours se tiennent généralement à l'école des garçons de la rue Narbey.

Société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines, dans l'actuelle rue Mülhenbeck en 1903. Créée en 1871, la société industrielle regroupe l'ensemble des industriels locaux. Elle fit dès sa création du lobbying auprès des autorités allemandes dans le but de réduire les taxes douanières pour les produits exportés vers la France. Elle s'intéressa également aux questions relatives au développement des réseaux de transports, et à la formation professionnelle des jeunes gens. Dans cette perspective, elle finança par exemple des cours de dessin à l'attention des jeunes apprentis.



Ecole de Dessin de la Société industrielle

DIRECTION DE M. CH. HOCHSTUHL

Exposition des dessins de 1885

LISTE DES RÉCOMPENSES

Prix d'honneur

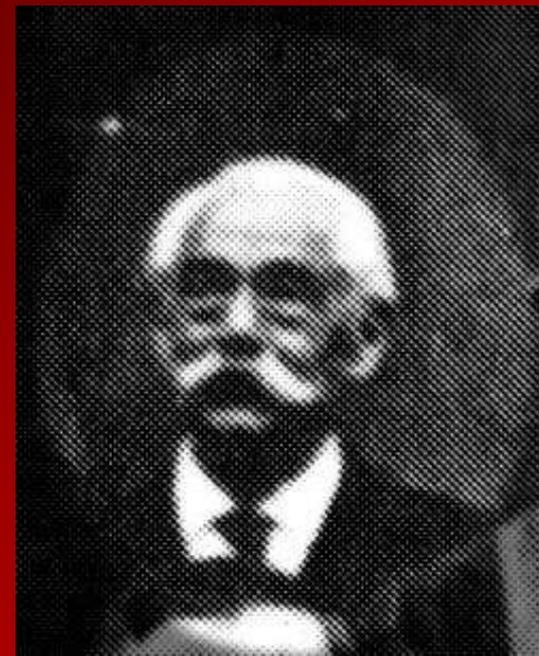
Pour dessin d'après la bosse (Prix EK) :
Edouard CRAMER.

Pour dessin d'après le modèle :
Charles HÆDRICH. X

Dessin de figure et ornement d'après la bosse

1^{er} prix : Ernest SCHÆLDERLE. X

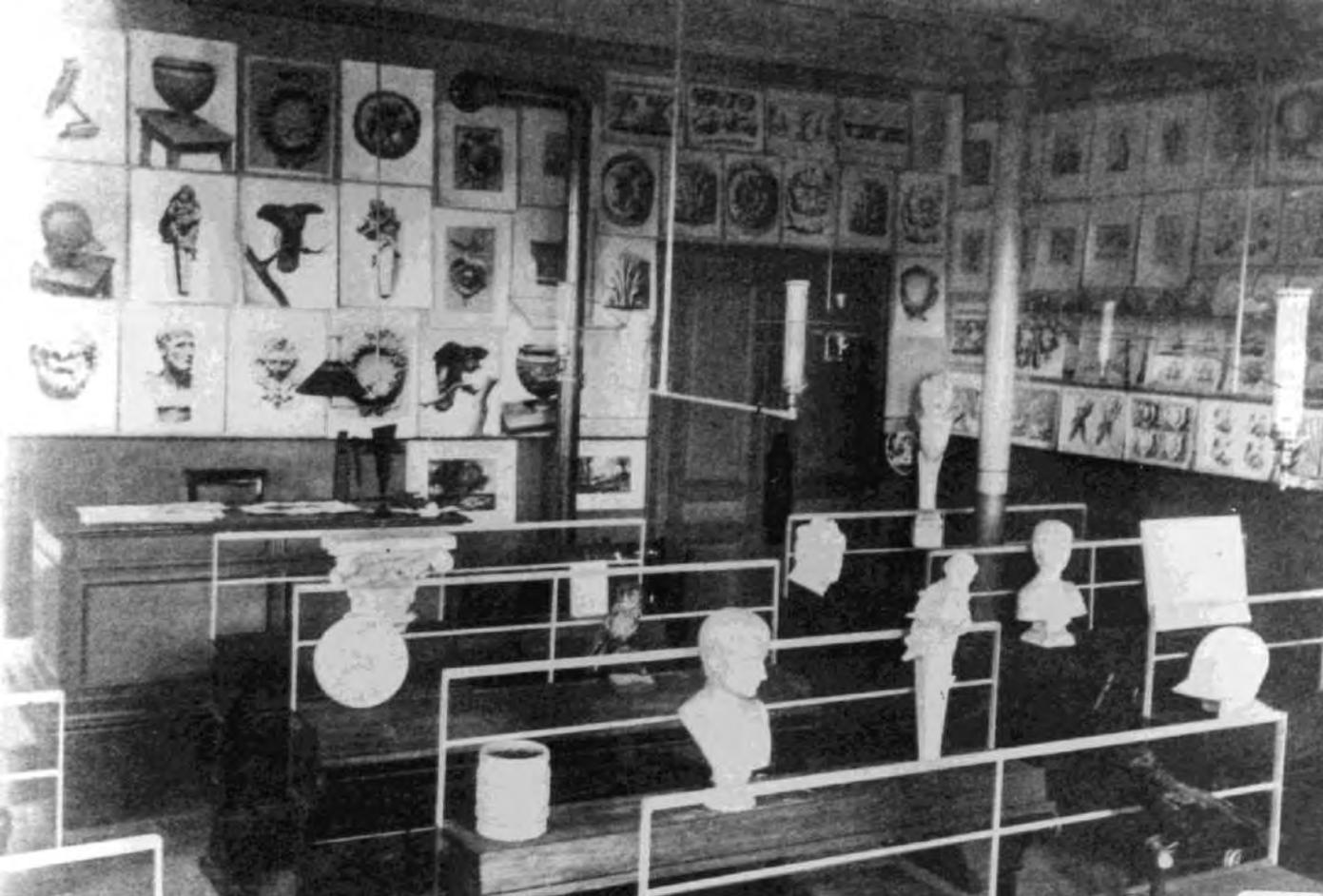
2^e — Jules HÆDRICH. X



Le professeur de dessin
Charles Hochstuhl.

Reproduction Archives municipales
de Sainte-Marie-aux-Mines.

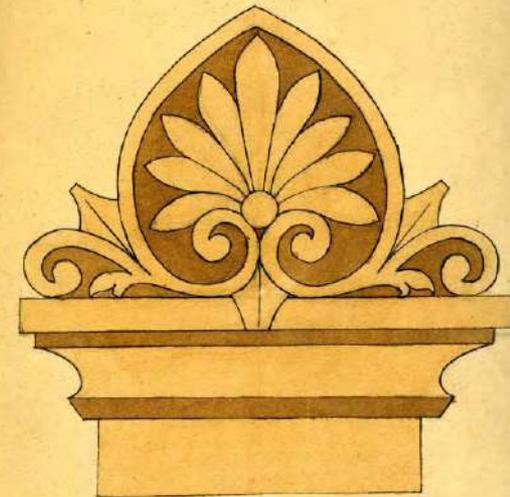
Remise des prix aux élèves lors
des expositions de dessins
industriels organisés par la société
industrielle de Sainte-Marie-aux-
Mines, en 1885.



Reproductions Archives municipales de
Sainte-Marie-aux-Mines.

Ci-dessus : Salle de cours de dessins à la société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines, vers 1903. Des bustes en plâtre et des reproductions de chapiteaux de colonne servent de modèle pour les élèves.

Ci-contre : dessin réalisé par un élève suivant les cours du professeur Hochstuhl.



VILLE DE STE. MARIE-AUX-MINES.

ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT.

Les cours sont obligatoires pour tous les jeunes gens des deux sexes de la Ville et des annexes (apprentis - artisans - employés de bureau - ouvriers et ouvrières de l'industrie et du commerce...) âgés de 14 à 18 ans révolus, désirant compléter leur instruction et se perfectionner dans le métier qu'ils ont choisi.

Les cours municipaux professionnels sont gratuits.

Ils comprennent:

— 1^{er} COURS D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL. —

GARÇONS: Français - Calcul appliqué à la profession - Histoire - Géographie - Sciences - Instruction civique - Droit usuel - Préparation au Certificat d'études post-scolaires françaises

MARDI et VENDREDI - 17^h30 à 19h - ÉCOLE DE GARÇONS -

FILLES: Français - Calcul - Enseignement ménager - Histoire et Géographie - Préparation au C. E. P. S. F.

MARDI et VENDREDI - 17^h30 à 19h. - ÉCOLE DE FILLES -

— 2^e COURS DE DESSIN. —

— ARTISANS. —

LUNDI de 20h à 21^h30. - dessin d'ornement.

JEUDI de 20h à 21^h30. - dessin linéaire - croquis coté.

Ces cours municipaux ont lieu au LOCAL DE LA SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE.

Les artisans sont tenus de suivre, au moins, un Cours de dessin.

— 3^e COURS COMMERCIAUX. —

GARÇONS et FILLES: Comptabilité - Correspondance commerciale - Sténographie.

MERCREDI de 20h à 21^h30. - ÉCOLE DE GARÇONS -

— 4^e COURS DE TISSAGE. —

OUVRIERS DU TEXTILE: LUNDI de 20h à 21^h30 heures.

Ancienne maison Weibel, RUE HARBÉY N° 18.

Ces cours fonctionnent dès le 3 Novembre 1922.

Pour tous renseignements s'adresser:

à Mr. Henry, Directeur de l'École de Perfectionnement
à M^{me}. Gerber, Directrice de l'École de Filles.

LE MAIRE:
p. d.

Chapuis

Le maire de Sainte-Marie-aux-Mines Frédéric Dittmar organise dès 1899 des cours de perfectionnement pour les apprentis de 14 à 17 ans.



Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines, fonds Degermann, article n° 3786.

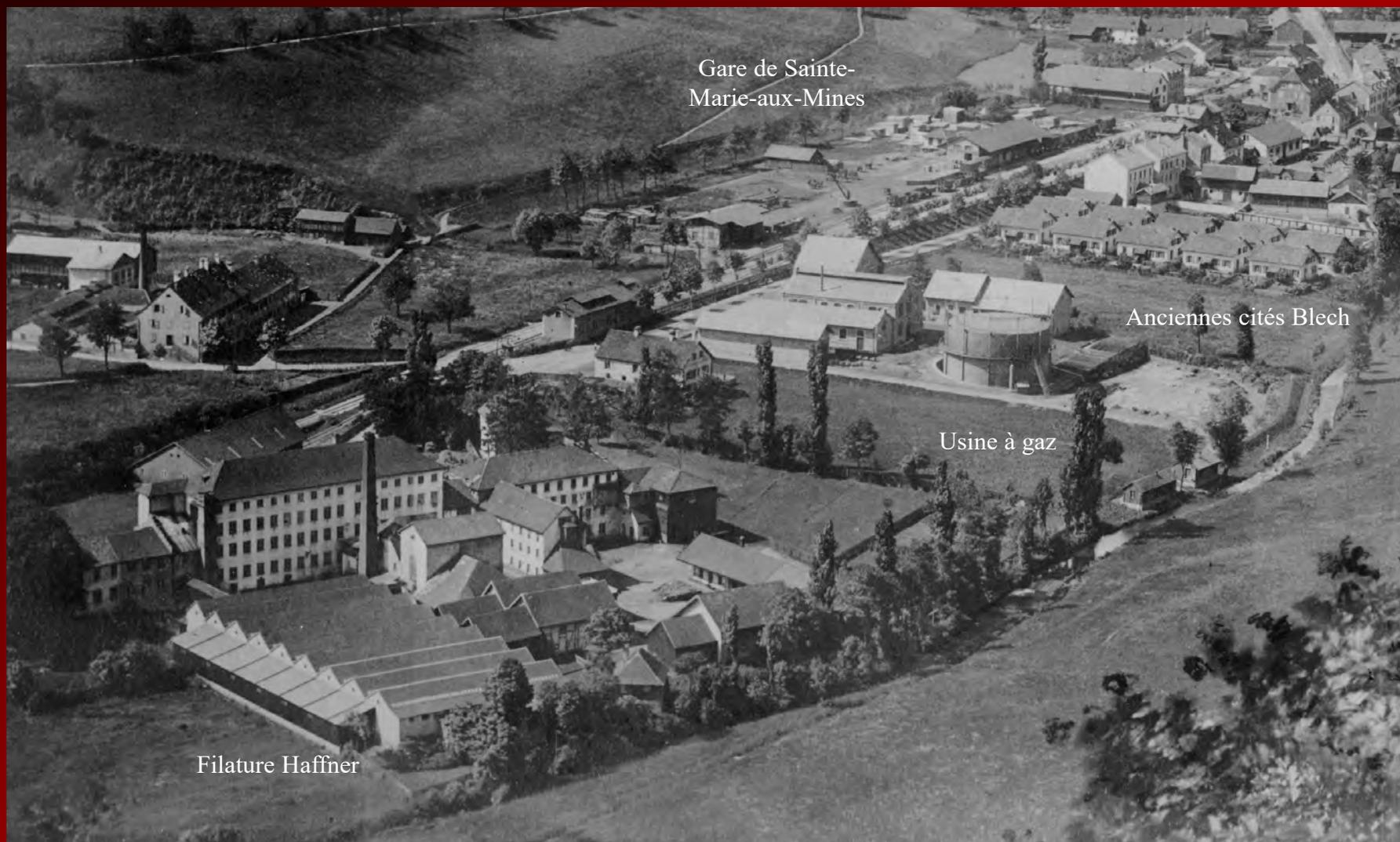
Ces cours deviennent obligatoires pour la classe d'âge concernée par arrêté municipale en 1922.

Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines, article K V 2.

Fréquentés par un nombre croissant d'élèves, les cours de perfectionnement nécessitent de nouveaux locaux. En 1947, le maire Robert Zeller et l'Etat signent une convention pour la construction d'un centre d'apprentissage industriel. Situé sur le site de l'ancienne filature Haffner (actuel site Alplast), au carrefour de Ribeauvillé, il propose une formation dans le domaine textile et des cours professionnels pour des apprentis. Le centre est ouvert en 1950, mais les élèves y sont à l'étroit dans des locaux partiellement aménagés.

En 1956, le directeur du centre André Perrin préconise la construction d'ateliers supplémentaires, d'un internat, et la création de nouvelles formations. Au nombre de celles-ci figurent la section mécanicien et une section bûcherons / travaux sylvicoles. L'ouverture de la section bûcherons est ardemment souhaitée par la municipalité et les agents forestiers, car elle répond à une réelle demande dans ce domaine. En 1959, les sections mécaniques et bûcherons ouvrent leurs portes et accueillent les premiers élèves.

Le carrefour de Ribeauvillé à Sainte-Marie-aux-Mines en 1889, avec la filature Haffner au 1^{er} plan. Sont également visibles sur la photo l'ancienne gare de Sainte-Marie-aux-Mines (actuelle avenue Zeller), l'usine à gaz (actuels services techniques), et les anciennes cités Blech. C'est sur ce site que sera construit le Collège d'Enseignement Technique (CET) à la fin des années 1940.



Extrait d'une vue de Sainte-Marie-aux-Mines en 1889 – Reproduction Archives Municipales de Sainte-Marie-aux-Mines.

Création d'un Centre de Formation Professionnelle
à Sainte-Marie-aux-Mines

C O N V E N T I O N

Entre

1°) Monsieur le Ministre de l'Education Nationale - Direction de l'Enseignement Technique, représenté par M. MARCHAL Louis, Inspecteur Principal de l'Enseignement Technique nommé à ces fonctions par arrêté du 22.6.45
et

2°) Monsieur le Maire de la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines agissant en vertu de la délibération du Conseil Municipal en date du 25 février 1947 dont copie certifiée conforme ci-annexée

Et par devant Nous Préfet du Haut-Rhin

Il est passé la convention suivante:

Art. 1er - Il est créé à Sainte-Marie-aux-Mines un Centre de Formation professionnelle avec cours professionnels intitulé :

" Centre de Formation Professionnelle de Ste. Marie-aux-Mines "

Son régime sera l'externat, la demi-pension et l'internat. Cette institution a pour but la formation et le perfectionnement professionnel des jeunes garçons de 14 à 17 ans. Elle est soumise pour tout ce qui concerne le personnel et les programmes au Ministère de l'Education Nationale, Direction de l'Enseignement Technique.

Art. 2 - La Ville de Sainte-Marie-aux-Mines met gratuitement à la disposition du Ministre de l'Education Nationale, Direction de l'Enseignement Technique, les terrains et locaux nécessaires à l'installation du Centre dont ci-joint un plan de situation et comprenant:

1°) des locaux installés sur les terrains de ~~NYXXXXX~~ l'ancienne Usine HAPFNER

2°) des locaux installés sur les terrains de M. ROSE

Elle prend en outre à sa charge les frais de:

- l'entretien du bâtiment, du mobilier, du matériel,
- l'assurance des locaux

Art. 3 - Le Ministère de l'Education Nationale, Direction de l'Enseignement Technique prend à sa charge :

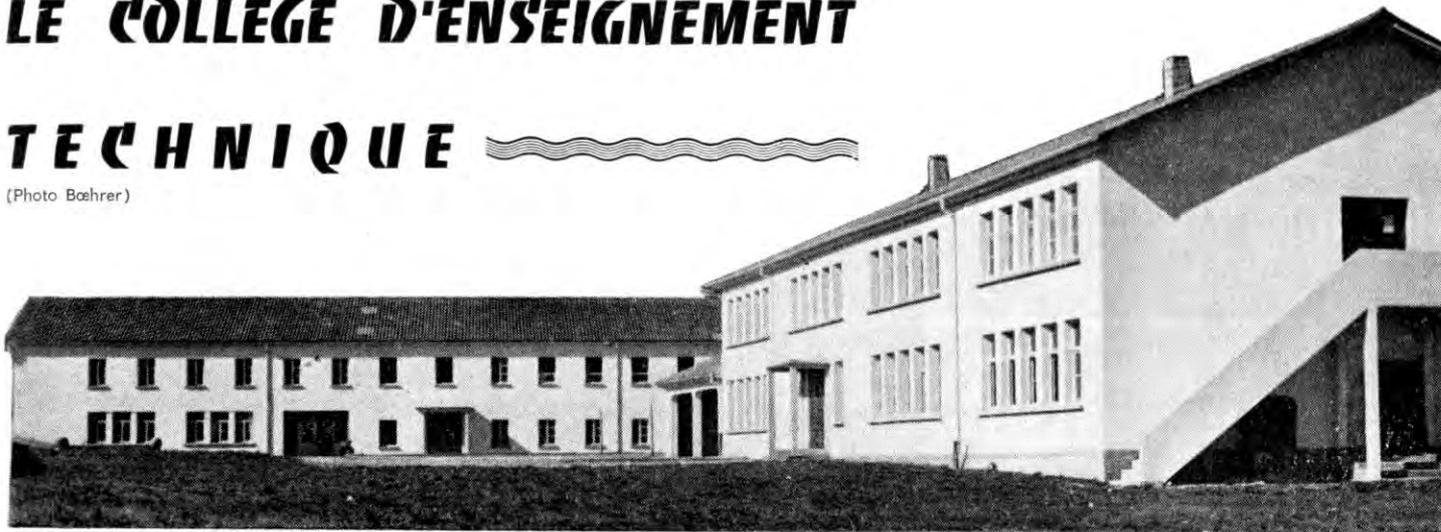
- les frais d'installation d'aménagement et de transformation des bâtiments
- la fourniture du mobilier, d'outillage et du matériel d'enseignement théorique et pratique
- le chauffage
- la consommation du courant force et lumière
- le gardiennage
- les frais du personnel de nettoyage
- les frais du personnel administratif, du personnel enseignant pour toutes les disciplines, enseignement de culture générale, de formation professionnelle, théorique et pratique, de formation morale, civique, d'éducation physique et sportive
- les frais généraux de fonctionnement du centre
- les assurances du personnel et des élèves

1^{ère} page de la convention entre l'Etat et la Ville de Sainte-Marie-aux-Mines, signée en 1947, pour la création d'un Centre de formation professionnelle, appelé plus tard Collège d'Enseignement Technique (CET)

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT

TECHNIQUE

(Photo Böhrrer)



Présentation du CET,
publiée dans le bulletin
municipal de Sainte-
Marie-aux-Mines en 1962.

SITUATION ACTUELLE DU C. E. T. I.



I. - FORMATION A TEMPS COMPLET :

40 heures par semaine : théorie et pratique.

— Section textile :

Tissage apprêts : 1 section, effectif : 35 ; durée de formation : 1 an. Recrutement cantonal. Durée de formation à porter à 2 ans et dès que possible à 3 ans.

— Section Forestière :

Deux sections, effectifs : 20. Recrutement dans tous les départements. Dès que la capacité d'accueil le permettra formation à faire en 3 années.

— Sections Mécaniques :

Deux sections, effectif actuel : 45. Durée de formation : 3 ans. Ouverture d'une troisième année prévue pour la rentrée de 62.

AU TOTAL : Cinq sections à temps complet, effectif : 100 élèves.

PROJETS ACTUELLEMENT A L'ETUDE



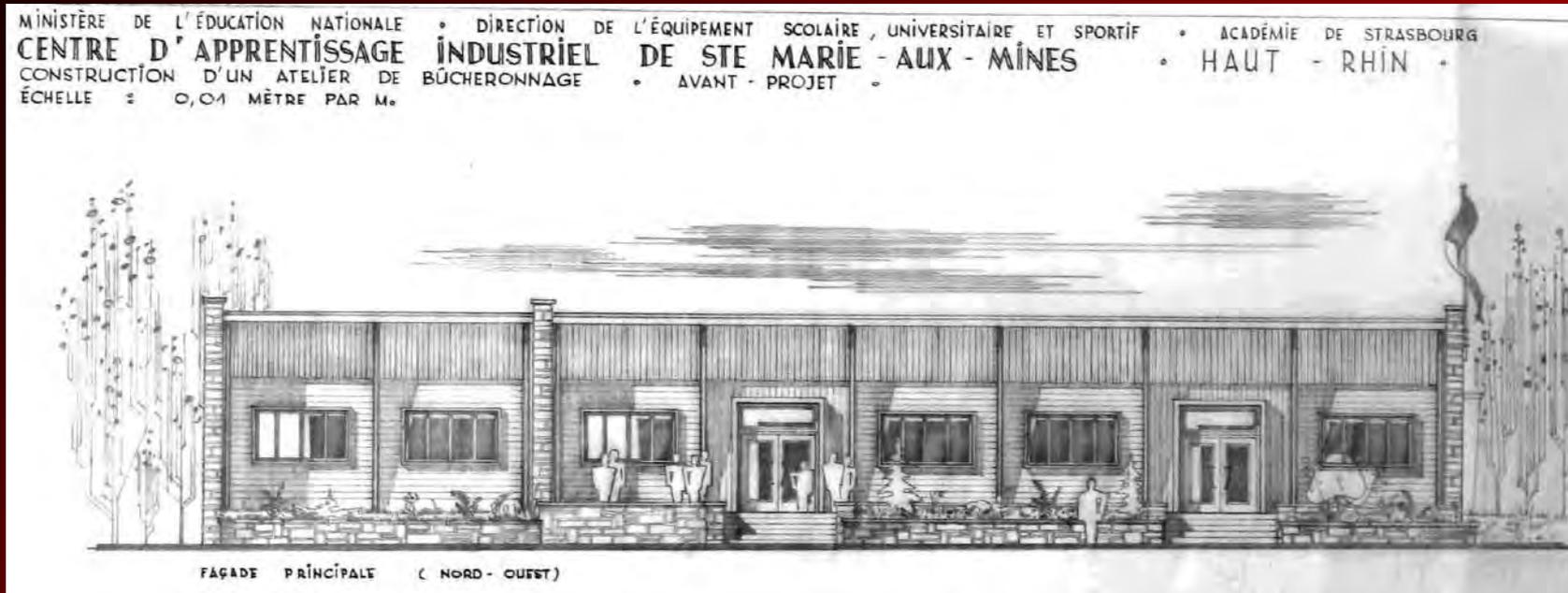
Programme pédagogique de construction du Collège d'Enseignement Technique de Ste-Marie-aux-Mines approuvé le 18 juin 1960 par la Direction de l'Equipement Scolaire Universitaire et Sportif, 1^{er} Bureau, 15, rue Boissy d'Anglas, Paris (8^e).

Ce programme prévoit la construction de :

- 1 groupe de salles de classe (10). Surface 568 m² ;
- 1 groupe d'enseignement ménager (3 sections filles) ;
- 1 groupe ateliers (textile, mécanique, bûcherons), 2.000 m² environ ;
- 1 groupe internat, 3 dortoirs de 40, capacité totale 120 internes ;
- 1 groupe cuisine, réfectoire pour 150 rationnaires ;
- 1 groupe administratif ;
- 1 groupe éducation physique.

L'avant-projet de ce programme (plans de masse rez-de-chaussée, élévation) a été présenté par M. Sogorb, Architecte D.P.L.G. à Paris.

Les projets d'une section bûcherons sont évoqués dès 1956...



Projet de bâtiment à construire pour la section bûcherons –
Archives services techniques de Sainte-Marie-aux-Mines



Construction des Ateliers de la section bûcherons vers 1958 –
Reproduction Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines

La section bûcherons / travaux sylvicoles est inaugurée en 1959 en présence du sous-préfet, du recteur d'académie, des agents ONF et des élus locaux.



Inauguration de la section bûcherons en 1959 –
Reproductions Christian Jousset.



UNIQUE EN FRANCE

La Formation

des

Bûcherons Ouvriers

SYLVICULTEURS



Monsieur ANGELLOZ, Recteur d'Académie visite les élèves-bûcherons

(Photo Bahrer)

La section Forestière du Collège d'Enseignement Technique de Sainte Marie-aux-Mines prépare au Certificat d'Aptitude Professionnelle (C.A.P.) de Bûcheron Ouvrier Sylviculteur. Y sont admis les jeunes gens de bonne constitution physique et d'un niveau équivalent à celui du Certificat d'Etudes Primaires ou s'y rapprochant. L'âge minimum requis est de 14 ans dans l'année.

Les cours comprennent 16 heures d'enseignement théorique et 24 heures de travaux pratiques.

En théorie les disciplines suivantes sont enseignées : Français, Histoire, Géographie, calcul, dessin, hygiène, instruction civique, législation professionnelle et forestière, prévention des accidents, technologie professionnelle.

Les travaux pratiques se font soit en forêt communale (2.820 ha) ou en forêt domaniale (130 ha), cette dernière située à proximité immédiate de l'école. Ils comprennent en particulier des travaux :

- d'exploitation : abattage, façonnage, débardage, utilisation de l'outillage forestier et des scies à moteur ;
- de sylviculture : entretien des pépinières, récolte des graines, semis, plantations, dégagements ;
- d'entretien des routes et chemins forestiers, lutte contre les incendies ;

- d'atelier : affûtage des outils, confection de manches, dépannages sommaires.

Les débouchés surtout dans les départements de l'est où l'exploitation se fait en régie dépassent très largement les possibilités de formation. Les titulaires du C.A.P. formeront les futurs maîtres bûcherons et chefs de chantier.

L'école avec 3,5 ha de terrain, dispose de l'outillage indispensable, de scies à moteur des marques les plus répandues et d'un tracteur équipé pour le débardage, l'entretien et le transport.

Les travaux pratiques sont dirigés par un Maître bûcheron et un chef de District des Eaux et Forêts. Ce dernier détaché au Collège assure en même temps l'enseignement de la technologie professionnelle, en liaison avec l'Administration des Eaux et Forêts.

Le régime de l'établissement est l'internat ; des bourses sont accordées aux élèves dont les revenus de la famille ne dépassent pas un certain plafond. Les demandes de bourse sont à faire sur formulaires spéciaux fournis par le Collège.

Cette formation, unique dans le Grand Est, forme les jeunes gens en 2 ans aux métiers de sylviculteurs / bûcherons. En moyenne, elle forme une douzaine de personnes chaque année.



POUR TOUTES LES JEUNES AGES DE 15 ANS ET PLUS

UNE FORMATION PROFESSIONNELLE

de DEUX ANS en CENTRE SPECIALISE leur est offerte

AU CENTRE D'APPRENTISSAGE DE STE MARIE -aux- MINES - " Sur le Pré "

Il y a un INTERNAT (locaux modernes et spacieux)

Il y est enseigné :

- le soin et l'entretien des pépinières: plantations de graines de sapin
- les techniques de l'abattage avec du matériel motorisé
- les techniques du transport

CES METHODES ENTIEREMENT NOUVELLES permettront à des GARCONS SOLIDES, bien FORTANTS et désireux d'avoir une ACTIVITE avec de l'INITIATIVE, de jouir d'un SALAIRE très intéressant.

- des BOURSES faciliteront le séjour des jeunes gens au CENTRE de STE MARIE-aux-MINES.

POUR TOUTES RENSEIGNEMENTS:

Ecrivez au CENTRE D'APPRENTISSAGE du BUCHERONAGE et de SYLVICULTURE
" Sur le Pré " à STE MARIE -aux- MINES

ou à l'ORIENTATION PROFESSIONNELLE de COLMAR - Cité Administrative

À la fin de l'apprentissage le CENTRE et les EAUX et FORETS vous assurent le placement dans les COMMUNES.

Ci-dessus : article paru dans le bulletin municipal de 1962 -
Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines, article 3 D 71

Ci-contre : plaquette publicitaire pour la section bûcherons -
Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines, article 3 R 31.



L'enseignement dispensé mêle cours théoriques et travaux pratiques dans la forêt de Sainte-Marie-aux-Mines, qui compte près de 3000 hectares.

Elèves de la section Bûcherons, vers 1959-1965 – Reproductions Christian Jousset.



V.

De la cité scolaire au lycée
d'aujourd'hui
(1971-2010)

En 1967, tous les bâtiments du Collège Technique ne sont pas achevés. En l'absence d'internat avec une capacité d'accueil suffisante, le maire de Sainte-Marie-aux-Mines Paul Baumann est contraint de louer la colonie de vacance Saint Jean au 21 rue Reber, pour y aménager un dortoir provisoire. De surcroît, les locaux de la rue Osmont sont devenus trop petits pour accueillir tous les élèves de l'enseignement secondaire général.

La situation est telle que des salles de classes provisoires sont construites sur un terrain situé à l'arrière de la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines.

Ancienne colonie de vacance Saint Jean, au 21 rue Reber à Sainte-Marie-aux-Mines. En 1967, la municipalité de Sainte-Marie-aux-Mines loue ce bâtiment pour le transformer en internat, afin d'augmenter les capacités d'accueil des élèves venant de l'extérieur du Val d'Argent. Au milieu des années 1970, ce bâtiment est transformé en auberge de jeunesse, qui fonctionnera jusqu'au début des années 1990.



Immeuble du 21 rue Reber à Sainte-Marie-aux-Mines – Reproduction Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines



Construction de locaux préfabriqués, près de la piscine de Sainte-Marie-aux-Mines dans les années 1960. Ces bâtiments ont servis de salles de classe d'appoint pour l'accueil des élèves fréquentant l'établissement de la rue Osmont.

Reproduction Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines



Pour remédier au problème, le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines propose de construire une nouvelle cité scolaire à Sainte-Marie-aux-Mines.

Le projet consiste à regrouper sur le site de l'ancienne usine Diehl les classes de 6^e à la 3^e et les sections professionnelles, avec une cantine et un internat de plus grande capacité. Cependant, l'Education Nationale conditionne sa réalisation à la fermeture de l'établissement de la rue Osmont, qu'elle juge trop petit pour justifier son maintien.

Après bien des négociations, la cité scolaire est finalement construite en 1972-1973 et inaugurée à la rentrée 1974, De son côté, l'établissement de la rue Osmont, devenu lycée général, est également maintenu pour l'accueil des classes de seconde, de première et de terminale.

Néanmoins, le maintien de ces deux établissements a fait l'objet d'une contrepartie : depuis 1972, il n'y a plus qu'un seul proviseur nommé pour gérer le collège, le lycée professionnel et le lycée général.

Usine Diehl à Sainte-Marie-aux-Mines dans les années 1950. Après sa fermeture, l'usine fut démolie au milieu des années 1960 en vue d'y établir l'actuelle cité scolaire.



Usine Diehl – Fonds Adam / médiathèque du Val d'Argent, photo n°19.

SIVOM

Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple

ADMINISTRATION

président

GUY NAUDO

vice-président

PAUL BAUMANN

secrétaire général

ERNEST SCHAER

MICHEL BREN GARTH

secrétaire

délégués de sté-marie-aux-mines

<i>maire</i>	<i>adjoint</i>	<i>conseiller</i>	<i>conseiller</i>
PAUL BAUMANN	RAYMOND VALENTIN	JEAN-PAUL KUHN	ANDRE RUCH

délégués de sté-croix-aux-mines

<i>maire</i>	<i>adjoint</i>	<i>adjoint</i>
ANDRE JACQUES	EDOUARD RIEITE	GEORGES SCHWARTZ

COMPOSITION

REMY SCHAEFFER
maire

CHARLES TOURNEUR
adjoint

JEAN HINSINGER
adjoint

GUY NAUDO
maire

JEAN MATHIEU
adjoint

J. PAUL KNECHT
adjoint

délégués de rombach-le-franc

délégués de liepre

VOCATION

ECONOMIE
TOURISME
ENSEIGNEMENT
INFRASTRUCTURE
CULTURE & SPORTS

GÉRARD GRISFENENT 1973

Le Syndicat à vocation multiple de la Vallée de Sainte Marie-aux-Mines a pris en main la destinée de deux importants ensembles scolaires : la cité scolaire, d'une part et le lycée municipal de Ste Marie-aux-Mines d'autre part.

Il va sans dire que le premier ensemble que je viens de ~~voir~~^{nommer} et qui est la cité scolaire ne pourrait que réjouir les responsables locaux. Dès la rentrée prochaine en effet la cité commencera à vivre. Le souci des élus porte sur notre lycée. Nous en sommes là à l'heure du choix.

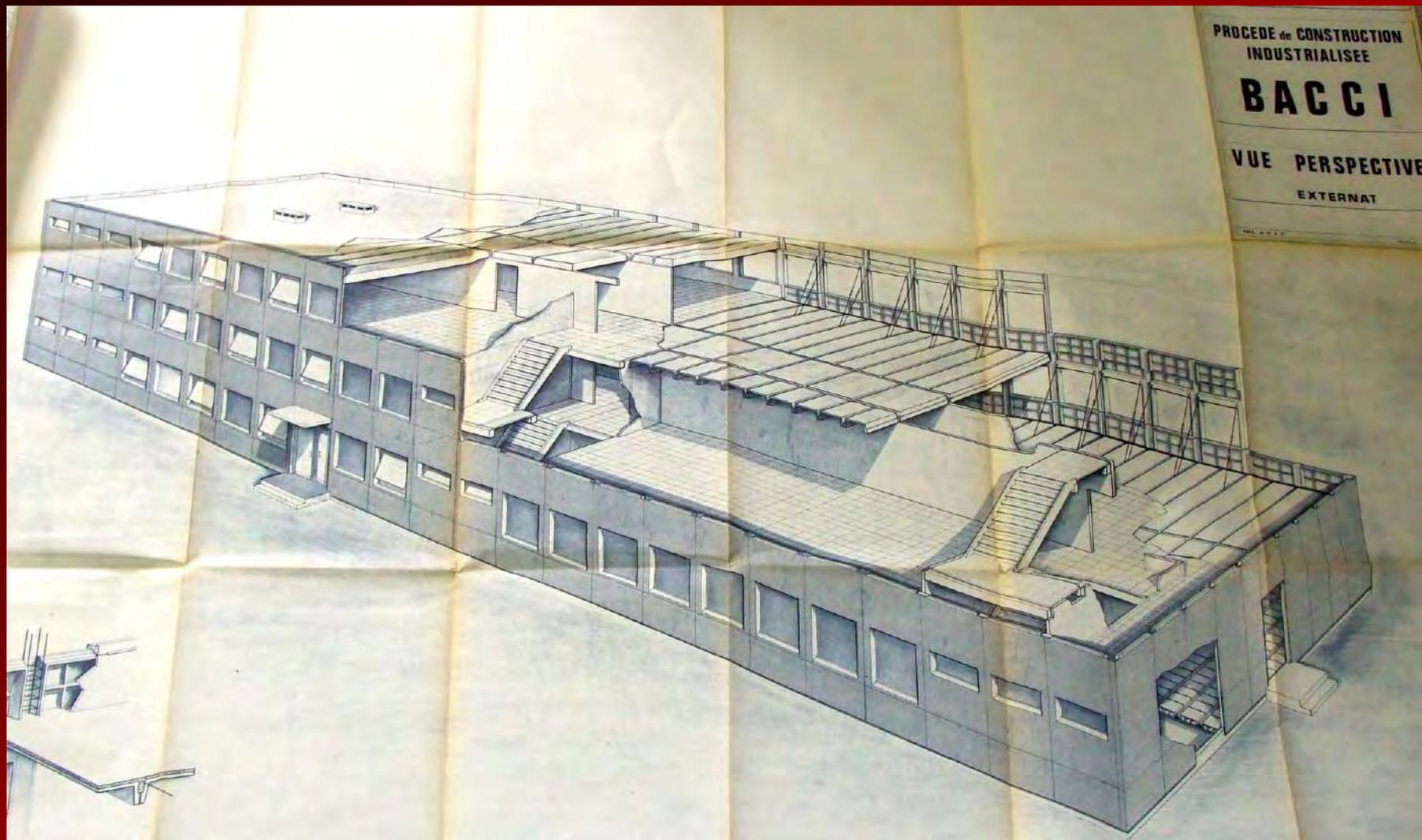
S'agit-il de laisser nos enfants quitter notre vallée pour rejoindre des établissements que l'on dit parfois proches et qui deviennent lointains aux premières heures du jour, à l'arrêt du car de ramassage.

S'agit d'enlever à nos enfants un outil parfaitement affûté et prêt à l'emploi au coeur de cette vallée et dans un cadre bien plus sain que dans les grands centres.

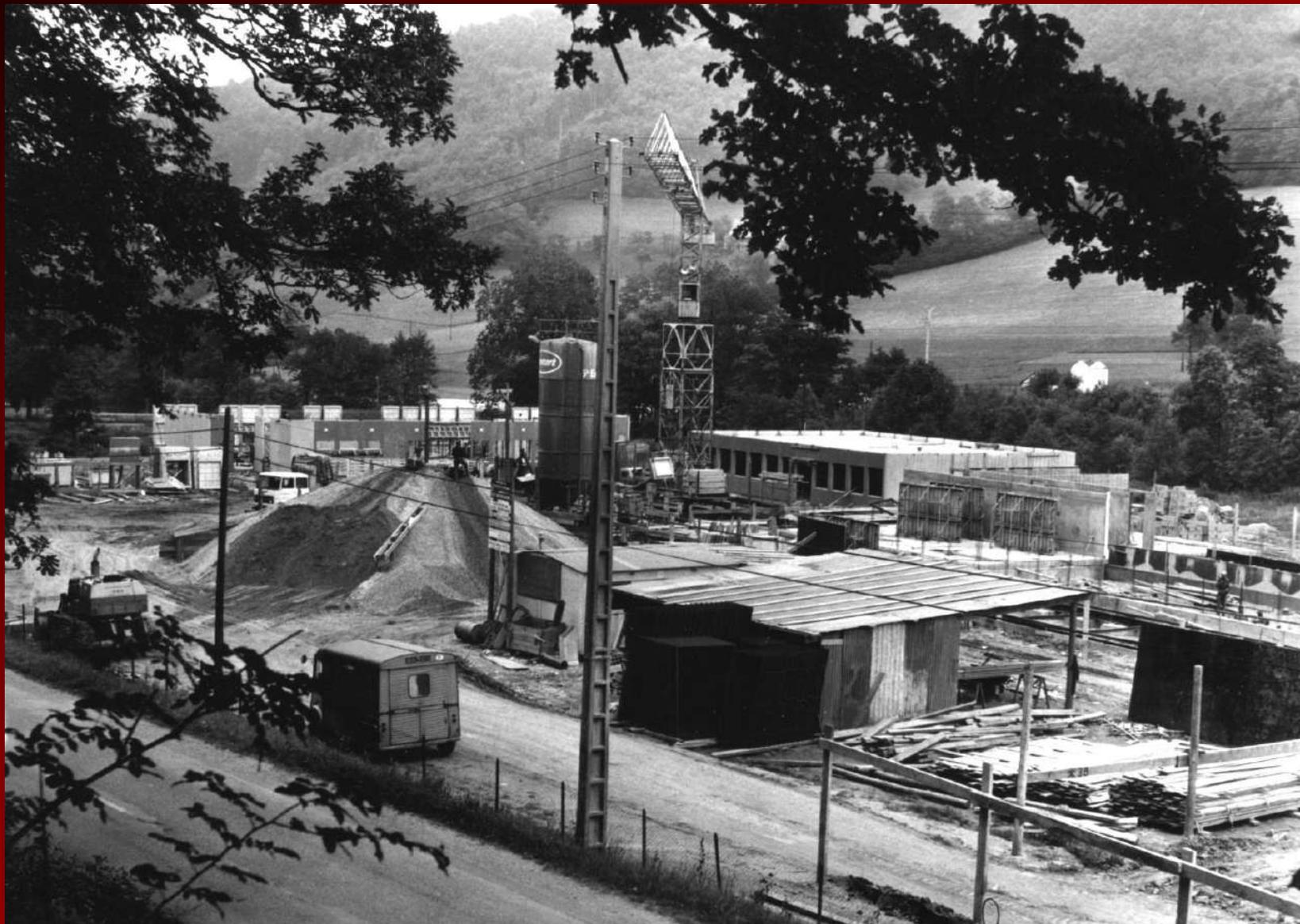
Certainement pas.

Organigramme du SIVOM et extraits du registre des délibérations de la structure intercommunale, demandant le maintien du lycée de la rue Osmont en 1973.

Vue en perspective d'un bâtiment-type de la cité scolaire à Sainte-Marie-aux-Mines. Les bâtiments sont construits à partir d'éléments préfabriqués, ce qui permet d'accélérer la mise en œuvre du chantier. Ce procédé a été mis au point par l'entreprise Bacci, qui a notamment construit plusieurs bâtiments de cette nature dans le Sud de la France.



Construction des bâtiments du lycée professionnel et de la cantine de la cité scolaire (vers 1972)



Vue d'ensemble de la cité scolaire achevée, vers 1974-1975



Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines, série Fi photo n°221.

Depuis les années 1980, les dépenses de fonctionnement et d'investissement sont prises en charge par le Département du Haut-Rhin pour le collège, et par la Région Alsace pour le lycée. Leur soutien financier a permis la réalisation d'importants travaux de modernisation, telle que la construction de passerelles d'accès en 2005 au collège Reber, ou l'aménagement d'un lieu d'art et de culture au lycée en 2008.

Au début des années 2000, le lycée professionnel et le lycée général ont fusionné leur administration pour devenir le lycée polyvalent Louise Weiss. Avec le collège Reber de la cité scolaire, ces 3 établissements forment un ensemble complet pour la formation des adolescents du Val d'Argent.

Recherches documentaires et conception :

- M. David BOUVIER, archiviste du Val d'Argent
- M. Bruno CAUSSANEL, professeur d'histoire géographie au Lycée Louise Weiss
- Mme Véronique PERUSSE, documentaliste au CDI du lycée Louise Weiss
- M. Christian JOUSSET, professeur de sylviculture au lycée professionnel
- Mme Anita KUENMANN, professeur au lycée professionnel
- Classe de 1^{ère} littéraire du lycée Louise Weiss
- Classe de la section bûcherons du lycée polyvalent Louise Weiss

Sources documentaires :

- Archives départementales du Haut-Rhin
- Archives municipales de Sainte-Marie-aux-Mines
- Archives de la société industrielle de Sainte-Marie-aux-Mines
- Archives de la Communauté de Communes du Val d'Argent
- Archives du musée de l'école d'Echery à Sainte-Marie-aux-Mines

Remerciements :

- M. Jacquy Schlienger, proviseur de la cité scolaire et du lycée polyvalent Louise Weiss
- M. Serge Mathis, proviseur adjoint.